



# Fiche d'inscription **Eté 2020**



Veillez remplir cette fiche dans son intégralité, de manière consciencieuse et lisible pour un suivi efficace de votre enfant durant son séjour. Merci de votre compréhension.

**LES DOSSIERS DOIVENT ÊTRE RENVOYES COMPLETS PAR COURRIEL OU PAR LA POSTE**

**Le Séjour**

**NOM DU SEJOUR**  
CONDUITE ACCOMPAGNEE

**DATES DU SEJOUR**  
\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_

**TRANSPORT ALLER** (retour avec les parents)  
 OUI  
 NON (je me rendrai à Méjannes Le Clap par mes propres moyens)

Merci de préciser par quel biais votre enfant est inscrit :  
 CSE .....  
 MAIRIE .....  
 INDIVIDUEL .....  
 AUTRE .....

**ASSURANCE ANNULATION** (*facultative*) :  
 OUI  NON

**L'Enfant**

**NOM DE FAMILLE** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_ **Sexe** :  Fille  Garçon

**Age** (au 1<sup>er</sup> jour du séjour) : ..... ans  
Votre enfant sait il nager ?  Oui  Non

Noms et prénoms des enfants avec qu'il a des affinités ?  
.....  
.....

**IMPORTANT**  
Aidez-nous à mieux connaître votre enfant (allergie, traitement médical, comportement, régime alimentaire, appréhensions ...) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Les Responsables légaux**

**RESPONSABLE 1**

Père  Mère  Tuteur

**NOM - Prénom** .....  
**@\*** .....  
**☎** ..... ou .....  
Adresse postale  
.....  
Code postal ..... Ville .....  
Numéro de sécurité sociale  
.....

**RESPONSABLE 2**

Père  Mère  Tuteur

**NOM - Prénom** .....  
**@\*** .....  
**☎** ..... ou .....  
Adresse postale  
.....  
Code postal ..... Ville .....  
Numéro de sécurité sociale  
.....

**Autre personne à prévenir en cas d'urgence** (*nom et téléphone*) : .....  
**Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant au retour du séjour** (*attention une pièce d'identité sera demandée*) : .....

*\*les convocations de départ pour les séjours seront envoyées par courriel aux adresses mails fournies*



**Nouvelle Aventure Junior**

RD 58, 594 route de Biver - 13120 Gardanne ☎04 42 54 29 60 @ [nouvelleaventurejunior@hotmail.fr](mailto:nouvelleaventurejunior@hotmail.fr)  
Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

[www.nouvelleaventurejunior.com](http://www.nouvelleaventurejunior.com)



**Les Autorisations parentales (cocher les cases)**

- Après avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et accepter tous les termes, je soussigné(e), ..... , responsable légal de l'enfant....., autorise celui-ci à participer au séjour Nouvelle Aventure Junior.
- J'autorise le directeur du séjour à faire soigner mon enfant, et en cas d'urgence, pratiquer les interventions chirurgicales conformément à l'avis du corps médical.
- Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant durant le séjour, à l'association Nouvelle Aventure Junior.
- Je m'engage à prendre à ma charge tous les frais occasionnés, notamment d'accompagnement, par le retour de mon enfant en cas d'exclusion du séjour.
- Mon enfant s'engage à respecter la charte de bonne conduite du séjour dans son intégralité (celle-ci sera expliquée le premier jour du séjour).
- J'autorise l'équipe encadrante à transporter mon enfant en minibus pour les besoins du séjour

**Règlementation générale de la protection des données (RGPD)**

- J'autorise le traitement et la diffusion des données personnelles de mon enfant, pour les besoins du séjour, et notamment aux membres de l'équipe encadrante ou aux différents prestataires (compagnies aériennes, hébergeurs, activités...).
- Je suis informé(e) que les données personnelles de mon enfant, peuvent être transmises à des prestataires hors de l'UE ou au sein de l'UE, pour lesquels la RGPD n'est parfois pas applicable.
- Je suis informé(e) de mon droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement de mes données personnelles. Ce droit s'exerce auprès du responsable de traitement, exerçant au service administratif de l'association : [nouvelleaventurejunior@hotmail.fr](mailto:nouvelleaventurejunior@hotmail.fr)
- J'autorise le responsable de traitement à me recontacter à des fins administratives et/ou commerciales.

**Je donne mon accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé durant le séjour**  Oui  Non

Fait à ..... Le .....

**Signature obligatoire** (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé » en toutes lettres) :



**Les Documents à fournir**

**MERCI D'APPORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE  
A LA CONSTITUTION DU DOSSIER**

**Documents à fournir pour le séjour Conduite  
Accompagnée**

- Fiche** d'inscription NAJ
- 2 photos** (E-photo valable)
- Un chèque de 30 €** à l'ordre de l'auto-école Bruno (frais examen de code nouvelle réforme 2016)
- Un chèque de 20 €** à l'ordre de l'auto-école Bruno (fournitures pédagogiques)
- Test d'aisance aquatique** pour la pratique des activités nautiques (à défaut, fournir le certificat « savoir nager » délivré par les établissements scolaires.
- l'attestation de permis** (à télécharger sur ANTS). Le justificatif de demande ne suffit pas.
- 2 timbres**
- Un certificat médical** de moins de 3 mois au jour du stage « non contre-indication à la vie en collectivité et à la pratique de la conduite »
- Photocopie du carnet de **vaccinations à jour** (à défaut, fournir un certificat médical de non-contagion)
- La **fiche sanitaire de liaison**
- Attestation de responsabilité civile** au nom de l'enfant



# Charte

## Nouvelle Aventure Junior

### ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ DE NOUVELLE AVENTURE JUNIOR

**Un choix de prestataires de qualité.** Tous les centres d'accueil sont sélectionnés avec soin et sont généralement agréés par les services de Jeunesse et sports. Tous les prestataires d'activités doivent fournir une carte professionnelle, un diplôme et une assurance pour être sélectionnés par nos services.

**Une communication claire et accessible** aux familles. Nouvelle Aventure Junior propose aux parents de suivre le déroulement du séjour via un blog photos complété quotidiennement par nos équipes. Une messagerie vocale est également accessible durant le séjour. Toutes les familles reçoivent un petit-futé et une convocation un mois avant le départ, pour connaître tous les détails du séjour. Enfin, une permanence téléphonique d'urgence est en place 7j/7 et 24h/24 au 06 62 47 27 70.



**Une association agréée** « jeunesse et sports » sous le numéro 013org0506



**Un recrutement professionnel** d'équipes pédagogiques diplômées et expérimentées. Les directeurs sont diplômés d'un BAFD ou équivalent, les animateurs d'un BAFA ou équivalent. Un(e) assistant(e) sanitaire diplômé(e) d'un PSC1 en charge du suivi médical des participants, présent(e) sur chaque séjour.



**Les participants et leurs parents s'engagent à respecter les règles de la vie collective** mises en place par le directeur dès les premiers instants du séjour. Ces règles de vie nécessitent un comportement responsable et respectueux de la vie de groupe.



### ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

**Dans le cas de non-respect des règles, l'équipe pédagogique pourra décider d'une sanction allant jusqu'à l'exclusion du participant.**

En cas de renvoi d'un jeune mineur dans sa famille pour cause non couverte par notre assurance, les parents ou la personne responsable, prendront en charge son voyage de retour ainsi que le voyage aller et retour de l'accompagnateur et les frais de mission de ce dernier. Aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge intégrale de la famille.

### RAPPEL DES CONDITIONS DE VENTE

#### Assurance annulation (facultative)

Le montant de cette assurance est de 25 € pour les séjours en France et 4% du prix de vente pour les séjours internationaux. L'assurance doit être souscrite et réglée à l'inscription, son montant n'est jamais remboursable. L'assurance vous couvre lorsque vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler le séjour pour un cas de force majeure défini par notre assurance. Le séjour est remboursé en totalité auquel il faut déduire une franchise de 40 € de frais de dossier.

#### Frais d'annulation

Pour annuler votre réservation, merci de nous faire parvenir une lettre recommandée avec accusé de réception (la date de la poste servant de justificatif pour le calcul des frais d'annulation). L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera la perception des frais selon le barème suivant :

- Plus de 31 jours avant le départ = le versement de 30% du prix total du séjour versé à l'inscription, reste acquis à l'association.
- Entre 30 et 15 jours avant le départ = 60% du prix total.
- Entre 14 et 8 jours avant le départ = 80% du prix total.
- Moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation = 100% du prix total.

#### Santé

Les responsables du participant s'engagent à rembourser Nouvelle Aventure Junior à la fin du séjour des possibles frais médicaux et/ou pharmaceutiques. L'association s'engage à remettre le dossier médical et le traitement du participant en échange.